

REGLEMENT TREMPLIN MUSICAL CART'SON

ORGANISATEUR :

La MJC de Laneuveville-devant-Nancy, Association Loi 1901, organise un tremplin musical le samedi 28 mars 2020 en partenariat avec la Fête des Bières au Parc Expo de Nancy.

LES PARTICIPANTS :

Art 1 : Le tremplin musical est ouvert à tous les artistes auteurs compositeurs et interprètes. Les mineurs seront autorisés à participer au tremplin à condition qu'ils fassent partie d'une formation comptant au moins une personne majeure ou sur autorisation parentale.

Chaque groupe ne peut s'inscrire qu'une seule fois et certifie être capable de jouer sur scène pendant 40 minutes minimum avec au moins la moitié du set constitué de compositions personnelles.

Art 2 : Gratuité de l'opération

Les participants du tremplin ne peuvent en aucun cas prétendre à aucune forme de rémunération.

ASSURANCES : La MJC de Laneuveville-devant-Nancy couvre les risques encourus des participants pendant la durée du tremplin.

MODALITÉS DES PARTICIPATIONS

Constitution du dossier :

- règlement du tremplin signé par le musicien ou le représentant du groupe ;
- fiche d'inscription avec liste de l'artiste seul ou de tous les membres du groupe ;
- une maquette de 3 à 4 titres originaux maximum (œuvres originales composées et interprétées par le et/ou les participants). Les reprises ne seront pas prises en compte ;
- 2 / 3 photos du groupe ou de l'artiste ;
- autorisation parentale pour chaque mineur (Cartson – MJC Laneuveville) ;

Réception du dossier :

- par courrier ou dépôt direct des pièces demandées avec un CD à :

Tremplin Cart'Son M.J.C. Laneuveville-devant-Nancy 21 rue Viriot - Impasse Noirot 54410
Laneuveville-devant-Nancy

- Par envoi des scans des documents d'inscriptions remplis et signés avec un lien YouTube pour les 3 ou 4 titres à l'adresse suivante : cartson@mjclaneuveville.fr

Aucune pièce ne sera restituée. Le dossier de participation devra être renvoyé au plus tard le vendredi 31 janvier 2020.

Déroulement du Tremplin du samedi 28 mars 2020 :

Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 31 janvier 2020. L'inscription est considérée comme validée lorsque le groupe a transmis aux organisateurs l'ensemble des pièces demandées dûment complétées.

1ère Etape : La première sélection se fera par un jury de la commission concert qui sélectionne 4 groupes.

Les critères de sélection sont les suivants :

- La qualité de l'écriture
- La qualité musicale
- La créativité

Tous les groupes candidats seront contactés par mail.

2ème Etape : Les 4 groupes sélectionnés par le jury de la commission concert se produiront sur scène lors de la Fête des Bières au Parc expo de Nancy le 28 mars 2020.

Durant cette soirée tremplin, les 4 groupes ou artistes présenteront au maximum une reprise. Le reste du set sera constitué uniquement de compositions personnelles. Le passage de chacun est fixé à 20 minutes. Un vote sera fait en fin de soirée pour déterminer les 2 groupes qui se produiront au festival Cart'Son le samedi 6 juin 2020. Le vote sera fait à 50% par le public dans une urne prévue à cet effet et à 50% par un jury composé d'organisateur. Le résultat sera rendu en fin de soirée.

DESTINATION NANCY prendra en charge les repas des groupes pour le samedi soir (aucun catering prévu pour les déjeuners le samedi midi).

Récompenses :

Les 2 groupes ou artistes retenus :

- joueront sur scène lors du festival Cart'Son du 6 juin 2020 durant un créneau de 40 minutes (avec accès aux loges et prise en charge des repas de midi et du soir).
- auront accès à la salle du Lavoir située à Laneuveville-devant-Nancy pour répéter durant un an.
- se produiront sur scène à la FOIRE EXPO DE NANCY entre le 30 mai au 10 juin 2020 lors d'un concert en afterwork de 18H30 à 20H00 sur scène (date à définir ultérieurement).

RAPPEL : L'inscription au tremplin du Festival CART'SON implique l'acceptation du règlement dans son intégralité.

Je soussigné _____ agissant en tant qu'artiste /représentant du groupe, certifie avoir pris connaissance du règlement et des dates régissant le tremplin CART'SON et en accepter l'ensemble des conditions.

Fait à : _____ Le : _____

Signature :